



61, rue Henri Regnault La Défense  
92400 COURBEVOIE  
France  
Tél : +33 (0)1 49 97 60 00  
Fax : +33 (0)1 49 97 60 01  
[www.mazars.fr](http://www.mazars.fr)

## **FCPE FEE TRANSITION FLEXIBLE**

# **Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels**

Exercice clos le 30 décembre 2022

## **FCPE FEE TRANSITION FLEXIBLE**

1, allée Louis Lichou  
29480 Le Relecq-Kerhuon

### **Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels**

Exercice clos le 30 décembre 2022

Aux porteurs de parts du FCPE FEE TRANSITION FLEXIBLE,

## **Opinion**

En exécution de la mission qui nous a été confiée par la société de gestion, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de l'organisme de placement collectif constitué sous forme de fonds commun de placement d'entreprise (FCPE) FEE TRANSITION FLEXIBLE relatifs à l'exercice clos le 30 décembre 2022, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine du FCPE à la fin de cet exercice.

## **Fondement de l'opinion**

### **Référentiel d'audit**

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

### **Indépendance**

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1<sup>er</sup> janvier 2022 à la date d'émission de notre rapport.

## Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L.823-9 et R.823-7 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués, notamment pour ce qui concerne les instruments financiers en portefeuille, et sur la présentation d'ensemble des comptes au regard du plan comptable des organismes de placement à capital variable.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble, et de la formation de notre opinion exprimée-ci avant. Nous n'exprimons donc pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

## Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion établi par la société de gestion.

## Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la société de gestion d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la société de gestion d'évaluer la capacité du fonds à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider le FCPE ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été établis par la société de gestion.

## Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre FCPE.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la société de gestion de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité du FCPE à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces

informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;

- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Le Commissaire aux comptes

Mazars

*Fait à Courbevoie, date de la signature électronique*

*Document authentifié et daté par signature électronique*

DocuSigned by:  
  
F03E23C213CF452...

Gilles DUNAND-ROUX

## BILAN ACTIF AU 30/12/2022 EN EUR

	30/12/2022	31/12/2021
<b>IMMOBILISATIONS NETTES</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>DÉPÔTS</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>INSTRUMENTS FINANCIERS</b>	<b>43 444 038,62</b>	<b>43 186 021,77</b>
<b>Instruments financiers de l'entreprise ou des entreprises liées</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
Négoiés sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	0,00
Non négociés sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	0,00
<b>Actions et valeurs assimilées</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
Négoiées sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	0,00
Non négociées sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	0,00
<b>Obligations et valeurs assimilées</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
Négoiées sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	0,00
Non négociées sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	0,00
<b>Titres de créances</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
Négoiés sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	0,00
Titres de créances négociables	0,00	0,00
Autres titres de créances	0,00	0,00
Non négociés sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	0,00
<b>Organismes de placement collectif</b>	<b>43 323 638,62</b>	<b>43 094 021,77</b>
OPCVM et FIA à vocation générale destinés aux non professionnels et équivalents d'autres pays	43 323 638,62	43 094 021,77
Autres Fonds destinés à des non professionnels et équivalents d'autres pays Etats membres de l'UE	0,00	0,00
Fonds professionnels à vocation générale et équivalents d'autres Etats membres de l'UE et organismes de titrisations cotés	0,00	0,00
Autres Fonds d'investissement professionnels et équivalents d'autres Etats membres de l'UE et organismes de titrisations non cotés	0,00	0,00
Autres organismes non européens	0,00	0,00
<b>Opérations temporaires sur titres</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
Créances représentatives de titres reçus en pension	0,00	0,00
Créances représentatives de titres prêtés	0,00	0,00
Titres empruntés	0,00	0,00
Titres donnés en pension	0,00	0,00
Autres opérations temporaires	0,00	0,00
<b>Instruments financiers à terme</b>	<b>120 400,00</b>	<b>92 000,00</b>
Opérations sur un marché réglementé ou assimilé	120 400,00	92 000,00
Autres opérations	0,00	0,00
<b>Autres instruments financiers</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>CRÉANCES</b>	<b>280 398,24</b>	<b>723 166,74</b>
Opérations de change à terme de devises	0,00	0,00
Autres	280 398,24	723 166,74
<b>COMPTES FINANCIERS</b>	<b>389 389,82</b>	<b>91 048,35</b>
Liquidités	389 389,82	91 048,35
<b>TOTAL DE L'ACTIF</b>	<b>44 113 826,68</b>	<b>44 000 236,86</b>

## BILAN PASSIF AU 30/12/2022 EN EUR

	30/12/2022	31/12/2021
<b>CAPITAUX PROPRES</b>		
Capital	43 063 436,00	41 859 908,20
Plus et moins-values nettes antérieures non distribuées (a)	0,00	0,00
Report à nouveau (a)	0,00	0,00
Plus et moins-values nettes de l'exercice (a,b)	1 302 234,17	2 355 229,44
Résultat de l'exercice (a,b)	-538 960,18	-505 598,84
<b>TOTAL DES CAPITAUX PROPRES *</b>	<b>43 826 709,99</b>	<b>43 709 538,80</b>
<i>* Montant représentatif de l'actif net</i>		
<b>INSTRUMENTS FINANCIERS</b>	<b>120 400,00</b>	<b>92 000,00</b>
Opérations de cession sur instruments financiers	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00
Dettes représentatives de titres donnés en pension	0,00	0,00
Dettes représentatives de titres empruntés	0,00	0,00
Autres opérations temporaires	0,00	0,00
Instruments financiers à terme	120 400,00	92 000,00
Opérations sur un marché réglementé ou assimilé	120 400,00	92 000,00
Autres opérations	0,00	0,00
<b>DETTES</b>	<b>166 716,69</b>	<b>198 698,06</b>
Opérations de change à terme de devises	0,00	0,00
Autres	166 716,69	198 698,06
<b>COMPTES FINANCIERS</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
Concours bancaires courants	0,00	0,00
Emprunts	0,00	0,00
<b>TOTAL DU PASSIF</b>	<b>44 113 826,68</b>	<b>44 000 236,86</b>

(a) Y compris comptes de régularisation

(b) Diminués des acomptes versés au titre de l'exercice

## HORS-BILAN AU 30/12/2022 EN EUR

	30/12/2022	31/12/2021
<b>OPÉRATIONS DE COUVERTURE</b>		
Engagement sur marchés réglementés ou assimilés		
Contrats futures		
EURO STOXX 50 0322	0,00	3 430 000,00
EURO STOXX 50 0323	3 028 000,00	0,00
Engagement sur marché de gré à gré		
Autres engagements		
<b>AUTRES OPÉRATIONS</b>		
Engagement sur marchés réglementés ou assimilés		
Engagement sur marché de gré à gré		
Autres engagements		

## COMPTE DE RÉSULTAT AU 30/12/2022 EN EUR

	30/12/2022	31/12/2021
<b>Produits sur opérations financières</b>		
Produits sur dépôts et sur comptes financiers	3 086,69	0,00
Produits sur actions et valeurs assimilées	14 250,00	0,00
Produits sur obligations et valeurs assimilées	0,00	0,00
Crédits d'impôt	0,00	0,00
Produits sur titres de créances	0,00	0,00
Produits sur acquisitions et cessions temporaires de titres	7 125,00	0,00
Produits sur instruments financiers à terme	0,00	0,00
Autres produits financiers	0,00	0,00
<b>TOTAL (1)</b>	<b>24 461,69</b>	<b>0,00</b>
<b>Charges sur opérations financières</b>		
Charges sur acquisitions et cessions temporaires de titres	0,00	0,00
Charges sur instruments financiers à terme	0,00	0,00
Charges sur dettes financières	6 635,66	4 563,43
Autres charges financières	0,00	0,00
<b>TOTAL (2)</b>	<b>6 635,66</b>	<b>4 563,43</b>
<b>RÉSULTAT SUR OPÉRATIONS FINANCIÈRES (1 - 2)</b>	<b>17 826,03</b>	<b>-4 563,43</b>
Autres produits (3)	0,00	0,00
Frais de gestion et dotations aux amortissements (4)	544 751,63	503 239,47
Frais de gestion pris en charge par l'entreprise (5)	0,00	0,00
<b>RÉSULTAT NET DE L'EXERCICE (L. 214-17-1) (1 - 2 + 3 - 4 + 5)</b>	<b>-526 925,60</b>	<b>-507 802,90</b>
Régularisation des revenus de l'exercice (6)	-12 034,58	2 204,06
Acomptes sur résultat versés au titre de l'exercice (7)	0,00	0,00
<b>RÉSULTAT (1 - 2 + 3 - 4 + 5 + 6 - 7)</b>	<b>-538 960,18</b>	<b>-505 598,84</b>

# ANNEXES AUX COMPTES ANNUELS

## 1. Règles et méthodes comptables

Les comptes annuels sont présentés sous la forme prévue par le règlement ANC n° 2014-01, modifié.

Les principes généraux de la comptabilité s'appliquent :

- image fidèle, comparabilité, continuité de l'activité,
- régularité, sincérité,
- prudence,
- permanence des méthodes d'un exercice à l'autre.

Le mode de comptabilisation retenu pour l'enregistrement des produits des titres à revenu fixe est celui des intérêts encaissés.

Les entrées et les cessions de titres sont comptabilisées frais exclus.

La devise de référence de la comptabilité du portefeuille est en euro.

La durée de l'exercice est de 12 mois.

### Règles d'évaluation des actifs

Les valeurs mobilières et instruments financiers figurant à l'article 3 du présent règlement et inscrits à l'actif du fonds, sont évalués de la manière suivante :

- Les instruments de type « actions et assimilées » négociées sur un marché réglementé ou assimilé sont évalués sur la base du dernier cours de clôture connu de leur marché principal. Sources: Thomson Reuters/Six-Telekurs/Bloomberg.

Les actions non cotées, sont évalués sous la responsabilité de la société de gestion à leur juste valeur. La société de gestion retient le coût de l'investissement lui-même ou le prix d'un nouvel investissement significatif réalisé avec un tiers indépendant dans des conditions normales de marché, sauf en cas de dépréciation manifeste.

- Les obligations et valeurs assimilées sont valorisées en mark-to-market, sur la base d'un prix de milieu de marché pour les fonds et au Bid pour les mandats. Les prix sont issu soit de Bloomberg à partir de moyennes contribuées, soit de contributeurs en direct. La Société de gestion définit plusieurs sources de cours avec un degré de priorité afin de réduire les cas d'absence de cours remontés par le valorisateur, la source prioritaire étant le prix Bloomberg BGN. La liste des contributeurs retenus par ordre de priorité : BGN/CBBT

- En cas d'absence de cours sur les sources BGN ou CBBT, les obligations sont évaluées sous la responsabilité de la société de gestion à leur juste valeur. Cette évaluation s'appuie sur des données de marché observables ou sur des contributions de contreparties.

- Les obligations non cotées, sont évalués sous la responsabilité de la société de gestion à leur juste valeur. La société de gestion retient le coût de l'investissement lui-même ou le prix d'un nouvel investissement significatif réalisé avec un tiers indépendant dans des conditions normales de marché, sauf en cas de dépréciation manifeste. Cette évaluation s'appuie sur des données de marché observables, sur des contributions de contreparties voire sur des données à dire d'expert pour les placements privés sans aucune liquidité.

- Les Titres de Créances Négociables

- Les TCN souverains et les BTAN sont valorisées en Mark-to-Market, sur la base d'un prix de milieu de marché, issu de Bloomberg. La liste des contributeurs retenus: BGN/CBBT.

- Pour les fonds monétaires valorisés en j, les titres sont valorisés sur la base d'un prix milieu de marché retenu à 12h30. La liste des contributeurs retenus par priorité est : CBBT/BGN.

- Les autres titres de créances négociables (NECP, ECP, bons des institutions financières, BMTN, NMTN...) sont évalués à partir de courbes de taux ajustées de marges représentatives des risques émetteurs (spread) à date de valorisation.

Celles-ci sont déterminées à partir de données observables disponibles sur les plates-formes d'échanges électroniques (ECPX Bloomberg) ou via des courtiers.

- Pour les TCN à taux fixe non cotés : le taux de rendement est déterminé par application d'une courbe de taux corrigé d'une marge représentative du risque émetteur pour la maturité du titre. Les courbes de taux utilisées sont des courbes indexées sur des taux du marché monétaires comme l'Eonia ou l'Euribor 3 mois et dépendent des caractéristiques du titre.

- Pour les TCN à taux variables ou révisables non cotés, la valorisation se fait par application d'un spread représentatif du risque de l'émetteur pour la maturité concernée. Le spread se calcule par rapport au taux d'indexation du titre, en général EONIA ou EURIBOR 3 mois. Les spreads sont mis à jour quotidiennement à partir des informations en provenance des émetteurs ou des intermédiaires de marché (par exemple via ECPX).

- Les parts ou actions d'OPC

Les OPC inscrits à l'actif du fonds sont valorisés à la dernière valeur liquidative connue le jour du calcul de sa valeur liquidative.

- Les Trackers (ETF, ETC,...)

Les trackers sont valorisés à la dernière valeur liquidative connue ou à défaut, au cours de clôture de la place principale. Source : Bloomberg/CACEIS.

- Les instruments financiers à terme listés

Les opérations à terme fermes et conditionnelles listés sont valorisées au cours de compensation de la veille du jour de valorisation ou à défaut sur la base du dernier cours connu.  
Source : Bloomberg/CACEIS.

- Les instruments financiers à terme négociés de gré à gré :

- Le change à terme est valorisé au cours des devises au jour de l'évaluation en tenant compte de l'amortissement du report/déport, calculé en fonction de l'échéance du contrat.

- Autres instruments financiers à terme négociés de gré à gré : sont évalués à leur valeur de marché par recours à des modèles financiers calculée par le valorisateur ou les contreparties sous le contrôle et la responsabilité de la Société de gestion.

- Les dépôts sont évalués à leur valeur d'inventaire ajustés des intérêts courus. Les dépôts d'une durée de vie résiduelle inférieure ou égale à 3 mois sont valorisés selon la méthode linéaire.

Les instruments financiers dont le cours n'a pas pu être constaté ou lorsqu'un cours est estimé comme étant non représentatif de la valeur de marché sont évalués à leur valeur probable de négociation sous la responsabilité de la Société de gestion ; les prix sont alors déterminés par la Société de gestion en fonction de sa connaissance des émetteurs et/ou des marchés.

Ces évaluations et leur justification sont communiquées au commissaire aux comptes à l'occasion de ses contrôles.

Le cas échéant, les cours sont convertis en euros suivant le cours WM Reuters relevé à 16h, heure de Londres ou le cours ASSFI Six-Telekurs pour le fonds investis directement sur les actions de la zone Asie.

### **Présentation comptable du hors bilan**

Les engagements à terme fermes sont évalués à leur valeur de marché.

Les engagements à terme conditionnels sont traduits en équivalent sous-jacent.

Les engagements sur échanges financiers sont enregistrés à leur valeur nominale.

## Frais de gestion

### Les frais de fonctionnement et de gestion à la charge du fonds

Ces frais recouvrent l'ensemble des frais supportés par le fonds : frais de gestion financière, frais de gestion administrative et comptable, frais de conservation, frais de distribution, honoraires du commissaire aux comptes...

Ils n'incluent pas les frais de transaction qui comprennent les frais d'intermédiation (courtage, impôts de bourse...) et les commissions de mouvements facturés au fonds d'épargne salariale et perçues notamment par le dépositaire et la société de gestion.

- Les frais de fonctionnement et de gestion sont fixés à 2.00 % l'an (TTC) maximum de l'actif net. Ces frais sont à la charge du fonds. Le taux de frais effectivement constaté est mentionné chaque année dans le rapport de gestion.

Les frais de fonctionnement et de gestion sont perçus trimestriellement.

Les différents postes constituant les frais de fonctionnement et de gestion sont calculés et provisionnés lors de chaque valeur liquidative.

### Les frais de fonctionnement et de gestion à la charge de l'entreprise

Néant.

### Les frais de transaction

Les courtages, commissions et frais afférents aux ventes de titres compris dans le portefeuille collectif ainsi qu'aux acquisitions de titres effectuées au moyen de sommes provenant, soit de la vente ou de remboursement de titres, soit de revenus des avoirs compris dans le FCPE, sont prélevés sur lesdits avoirs et viennent en déduction des liquidités du fonds.

### Frais de gestion indirects

Les commissions de gestion indirectes sont fixées à : 1.40 % maximum.

Les commissions de souscriptions indirectes à l'entrée sont de : 1 % maximum

Aucune commission indirecte de souscription à l'entrée pour les OPC gérés par Federal Finance Gestion n'est prélevée.

Les commissions de rachat indirectes sont de : 1 % maximum.

Aucune commission indirecte de rachat à la sortie pour les OPC gérés par Federal Finance Gestion n'est prélevée.

Frais facturés à l'OPC	Assiette	Taux barème*
Frais de gestion financière et administratifs externes à la société de gestion **	Actif net	2,00% TTC taux maximum
Frais indirects maximum (commissions et frais de gestion réels)	Actif net	2,40 % TTC taux maximum
Commissions de mouvement	Prélèvement sur chaque transaction	Néant
Commission de surperformance	Actif net	Néant

\* : Selon les dispositions de l'accord d'épargne salariale signé dans le cadre des entreprises proposant ce fonds dans le cadre de leur dispositif, certains de ces frais pourront être pris en charge par l'entreprise.

\*\* : Les frais de gestion financière et administratifs externes à la société de gestion sont détaillés dans la position AMF DOC-2011-05

## **Affectation des sommes distribuables**

### **Définition des sommes distribuables**

Les sommes distribuables sont constituées par :

#### **Le résultat :**

Le résultat net de l'exercice est égal au montant des intérêts, arrérages, primes et lots, dividendes, jetons de présence et tous autres produits relatifs aux titres constituant le portefeuille, majorés du produit des sommes momentanément disponibles et diminué du montant des frais de gestion et de la charge des emprunts. Il est augmenté du report à nouveau et majoré ou diminué du solde du compte de régularisation des revenus.

#### **Les Plus et Moins-values :**

Les plus-values réalisées, nettes de frais, diminuées des moins-values réalisées, nettes de frais, constatées au cours de l'exercice, augmentées des plus-values nettes de même nature constatées au cours d'exercices antérieurs n'ayant pas fait l'objet d'une distribution ou d'une capitalisation et diminuées ou augmentées du solde du compte de régularisation des plus-values.

#### **Modalités d'affectation des sommes distribuables :**

<b>Part(s)</b>	<b>Affectation du résultat net</b>	<b>Affectation des plus ou moins-values nettes réalisées</b>
Parts FEE TRANSITION FLEXIBLE	Capitalisation	Capitalisation

## 2. ÉVOLUTION DE L'ACTIF NET AU 30/12/2022 EN EUR

	30/12/2022	31/12/2021
<b>ACTIF NET EN DÉBUT D'EXERCICE</b>	<b>43 709 538,80</b>	<b>38 571 651,55</b>
Souscriptions (y compris les commissions de souscriptions acquises à l'OPC) (*)	12 923 434,48	10 251 231,39
Rachats (sous déduction des commissions de rachat acquises à l'OPC) (*)	-8 309 772,81	-8 761 707,38
Plus-values réalisées sur dépôts et instruments financiers	1 900 869,44	2 635 100,09
Moins-values réalisées sur dépôts et instruments financiers	-895 423,71	-32 762,46
Plus-values réalisées sur instruments financiers à terme	590 067,00	45 950,00
Moins-values réalisées sur instruments financiers à terme	-542 025,00	-278 095,00
Frais de transactions	-1 232,93	-7 130,97
Différences de change	34 714,17	19 929,69
Variations de la différence d'estimation des dépôts et instruments financiers	-5 268 933,85	1 866 174,79
<i>Différence d'estimation exercice N</i>	709 103,75	5 978 037,60
<i>Différence d'estimation exercice N-1</i>	-5 978 037,60	-4 111 862,81
Variations de la différence d'estimation des instruments financiers à terme	212 400,00	-93 000,00
<i>Différence d'estimation exercice N</i>	120 400,00	-92 000,00
<i>Différence d'estimation exercice N-1</i>	92 000,00	-1 000,00
Distribution de l'exercice antérieur sur plus et moins-values nettes	0,00	0,00
Distribution de l'exercice antérieur sur résultat	0,00	0,00
Résultat net de l'exercice avant compte de régularisation	-526 925,60	-507 802,90
Acompte(s) versé(s) au cours de l'exercice sur plus et moins-values nettes	0,00	0,00
Acompte(s) versé(s) au cours de l'exercice sur résultat	0,00	0,00
Autres éléments	0,00	0,00
<b>ACTIF NET EN FIN D'EXERCICE</b>	<b>43 826 709,99</b>	<b>43 709 538,80</b>

(\*) La ventilation par nature des souscriptions et des rachats est donnée dans la rubrique « souscriptions et rachats » du présent rapport.

## DÉTAIL DES COLLECTES<sup>(\*)</sup>

	30/12/2022	31/12/2021
<b>Souscriptions (y compris la commission de souscription acquise à l'OPC)</b>	<b>12 923 434,48</b>	<b>10 251 231,39</b>
Versements de la réserve spéciale de participation	1 535 318,41	1 318 490,34
Intérêts de retard versés par l'entreprise (participation)	2,44	0,00
Versement de l'intéressement	5 417 866,90	2 639 950,86
Intérêts de retard versés par l'entreprise (Intéressement)	3 747 340,53	0,00
Versements volontaires	627 340,74	614 281,16
Abondements de l'entreprise	1 562 186,06	1 291 769,32
Transferts ou arbitrages provenant d'un autre fonds ou d'un compte courant bloqué	28 478,13	4 383 300,90
Transferts provenant d'un CET	3 267,93	3 438,81
Transferts provenant de jours de congés non pris	1 633,34	0,00
Distribution des dividendes	0,00	0,00
<i>Droits d'entrée à la charge de l'entreprise</i>	<i>4 953,30</i>	<i>4 192,72</i>
<b>Rachats (sous déduction de la commission de rachat acquise à l'OPC)</b>	<b>8 309 772,81</b>	<b>8 761 707,38</b>
Rachats	4 602 312,38	4 242 341,74
Transferts à destination d'un autre OPC	3 707 460,43	4 519 365,64

(\*) Ces données, étant non issues de la comptabilité mais fournies par le teneur de compte, n'ont pas été auditées par le commissaire aux comptes.

### 3. COMPLÉMENTS D'INFORMATION

#### 3.1. VENTILATION PAR NATURE JURIDIQUE OU ÉCONOMIQUE DES INSTRUMENTS FINANCIERS

	Montant	%
<b>ACTIF</b>		
<b>INSTRUMENTS FINANCIERS DE L'ENTREPRISE OU DES ENTREPRISES LIÉES</b>		
TOTAL INSTRUMENTS FINANCIERS DE L'ENTREPRISE OU DES ENTREPRISES LIÉES	0,00	0,00
<b>OBLIGATIONS ET VALEURS ASSIMILÉES</b>		
TOTAL OBLIGATIONS ET VALEURS ASSIMILÉES	0,00	0,00
<b>TITRES DE CRÉANCES</b>		
TOTAL TITRES DE CRÉANCES	0,00	0,00
<b>PASSIF</b>		
<b>OPÉRATIONS DE CESSION SUR INSTRUMENTS FINANCIERS</b>		
TOTAL OPÉRATIONS DE CESSION SUR INSTRUMENTS FINANCIERS	0,00	0,00
<b>HORS-BILAN</b>		
<b>OPÉRATIONS DE COUVERTURE</b>		
Actions	3 028 000,00	6,91
TOTAL OPÉRATIONS DE COUVERTURE	3 028 000,00	6,91
<b>AUTRES OPÉRATIONS</b>		
TOTAL AUTRES OPÉRATIONS	0,00	0,00

### 3.2. VENTILATION PAR NATURE DE TAUX DES POSTES D'ACTIF, DE PASSIF ET DE HORS-BILAN

	Taux fixe	%	Taux variable	%	Taux révisable	%	Autres	%
<b>ACTIF</b>								
Instruments financiers de l'entreprise ou des entreprises liées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Dépôts	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Obligations et valeurs assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Titres de créances	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	389 389,82	0,89
<b>PASSIF</b>								
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>HORS-BILAN</b>								
Opérations de couverture	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Autres opérations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

### 3.3. VENTILATION PAR MATURITÉ RÉSIDUELLE DES POSTES D'ACTIF, DE PASSIF ET DE HORS-BILAN(\*)

	< 3 mois	%	]3 mois - 1 an]	%	]1 - 3 ans]	%	]3 - 5 ans]	%	> 5 ans	%
<b>ACTIF</b>										
Instruments financiers de l'entreprise ou des entreprises liées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Dépôts	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Obligations et valeurs assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Titres de créances	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	389 389,82	0,89	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>PASSIF</b>										
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>HORS-BILAN</b>										
Opérations de couverture	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Autres opérations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(\*) Les positions à terme de taux sont présentées en fonction de l'échéance du sous-jacent.

### 3.4. VENTILATION PAR DEVISE DE COTATION OU D'ÉVALUATION DES POSTES D'ACTIF, DE PASSIF ET DE HORS-BILAN (HORS EUR)

	Devise 1 USD		Devise 2		Devise 3		Devise N Autre(s)	
	Montant	%	Montant	%	Montant	%	Montant	%
<b>ACTIF</b>								
Instruments financiers de l'entreprise ou des entreprises liées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Dépôts	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Actions et valeurs assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Obligations et valeurs assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Titres de créances	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
OPC	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Créances	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	1 667,64	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>PASSIF</b>								
Opérations de cession sur instruments financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Dettes	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>HORS-BILAN</b>								
Opérations de couverture	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Autres opérations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

### 3.5. CRÉANCES ET DETTES : VENTILATION PAR NATURE

	Nature de débit/crédit	30/12/2022
<b>CRÉANCES</b>		
	Souscriptions à recevoir	40 828,88
	Rétrocession de frais de gestion	9 340,66
	Dépôts de garantie en espèces	230 228,70
<b>TOTAL DES CRÉANCES</b>		<b>280 398,24</b>
<b>DETTES</b>		
	Rachats à payer	16 937,05
	Frais de gestion fixe	149 601,82
	Autres dettes	177,82
<b>TOTAL DES DETTES</b>		<b>166 716,69</b>
<b>TOTAL DETTES ET CRÉANCES</b>		<b>113 681,55</b>

### 3.6. CAPITAUX PROPRES

#### 3.6.1. Nombre de titres émis ou rachetés

	En parts	En montant
Parts souscrites durant l'exercice	28 036,478	12 923 434,48
Parts rachetées durant l'exercice	-18 234,194	-8 309 772,81
Solde net des souscriptions/rachats	9 802,284	4 613 661,67
Nombre de parts en circulation à la fin de l'exercice	97 906,455	

#### 3.6.2. Commissions de souscription et/ou rachat

	En montant
Total des commissions de souscription et/ou rachat acquises	0,00
Commissions de souscription acquises	0,00
Commissions de rachat acquises	0,00

### 3.7. FRAIS DE GESTION À LA CHARGE DU FONDS

	30/12/2022
Commissions de garantie	0,00
Frais de gestion fixes	599 711,46
Pourcentage de frais de gestion fixes	1,38
Rétrocessions des frais de gestion	54 959,83

### 3.8. ENGAGEMENTS REÇUS ET DONNÉS

#### 3.8.1. Garanties reçues par l'OPC :

Néant

#### 3.8.2. Autres engagements reçus et/ou donnés :

Néant

### 3.9. AUTRES INFORMATIONS

#### 3.9.1. Valeur actuelle des instruments financiers faisant l'objet d'une acquisition temporaire

	30/12/2022
Titres pris en pension livrée	0,00
Titres empruntés	0,00

#### 3.9.2. Valeur actuelle des instruments financiers constitutifs de dépôts de garantie

	30/12/2022
Instruments financiers donnés en garantie et maintenus dans leur poste d'origine	0,00
Instruments financiers reçus en garantie et non-inscrits au bilan	0,00

#### 3.9.3. Instruments financiers détenus, émis et/ou gérés par le Groupe

	Code ISIN	Libellé	30/12/2022
Actions			0,00
Obligations			0,00
TCN			0,00
OPC			15 604 382,10
	FR0010321893	FEDERAL OPTIMAL PLUS ESG I	2 372 545,11
	FR0014004YE8	Federal Optimal Select DV	441 693,00
	FR0014009J10	FEDERAL SOLIDAIRE PART R	3 095 350,00
	FR0013440088	FEDERAL SUPPORT COURT TERME ESG I	3 048 978,40
	FR0010558841	MANDARINE VALEUR I 4DEC	5 386 858,32
	FR0010705491	SCHELCHER FLEXIBLE SHORT DURATION ESG Part C	1 258 957,27
Instruments financiers à terme			0,00
<b>Total des titres du groupe</b>			<b>15 604 382,10</b>

### 3.10. TABLEAU D'AFFECTATION DES SOMMES DISTRIBUABLES

Tableau d'affectation de la quote-part des sommes distribuables afférente au résultat

	30/12/2022	31/12/2021
<b>Sommes restant à affecter</b>		
Report à nouveau	0,00	0,00
Résultat	-538 960,18	-505 598,84
Acomptes versés sur résultat de l'exercice	0,00	0,00
<b>Total</b>	<b>-538 960,18</b>	<b>-505 598,84</b>

	30/12/2022	31/12/2021
<b>Affectation</b>		
Distribution	0,00	0,00
Report à nouveau de l'exercice	0,00	0,00
Capitalisation	-538 960,18	-505 598,84
<b>Total</b>	<b>-538 960,18</b>	<b>-505 598,84</b>

**Tableau d'affectation de la quote-part des sommes distribuables afférente aux plus et moins-values nettes**

	<b>30/12/2022</b>	<b>31/12/2021</b>
<b>Sommes restant à affecter</b>		
Plus et moins-values nettes antérieures non distribuées	0,00	0,00
Plus et moins-values nettes de l'exercice	1 302 234,17	2 355 229,44
Acomptes versés sur plus et moins-values nettes de l'exercice	0,00	0,00
<b>Total</b>	<b>1 302 234,17</b>	<b>2 355 229,44</b>

	<b>30/12/2022</b>	<b>31/12/2021</b>
<b>Affectation</b>		
Distribution	0,00	0,00
Plus et moins-values nettes non distribuées	0,00	0,00
Capitalisation	1 302 234,17	2 355 229,44
<b>Total</b>	<b>1 302 234,17</b>	<b>2 355 229,44</b>

### 3.11. TABLEAU DES RÉSULTATS ET AUTRES ÉLÉMENTS CARACTÉRISTIQUES DE L'ENTITÉ AU COURS DES CINQ DERNIERS EXERCICES

	31/12/2018	31/12/2019	31/12/2020	31/12/2021	30/12/2022
Actif net en EUR	21 800 370,90	26 991 661,77	38 571 651,55	43 709 538,80	43 826 709,99
Nombre de titres	58 667,270	60 578,086	84 857,926	88 104,171	97 906,455
Valeur liquidative unitaire	371,59	445,56	454,54	496,11	447,63
Capitalisation unitaire sur +/- values nettes	46,77	-1,56	-2,23	26,73	13,30
Capitalisation unitaire sur résultat	-4,58	-4,60	-5,59	-5,73	-5,50

### 3.12. INVENTAIRE DÉTAILLÉ DES INSTRUMENTS FINANCIERS EN EUR

Désignation des valeurs	Devise	Qté Nbre ou nominal	Valeur actuelle	% Actif Net
<b>Organismes de placement collectif</b>				
<b>OPCVM et FIA à vocation générale destinés aux non professionnels et équivalents d'autres pays</b>				
<b>FINLANDE</b>				
EVLI EUROPE ACC EUR SERIES B FR	EUR	10 966,8793	1 680 783,92	3,83
<b>TOTAL FINLANDE</b>			<b>1 680 783,92</b>	<b>3,83</b>
<b>FRANCE</b>				
ALM Actions Europe ISR - IC -	EUR	5 475	2 781 409,50	6,34
BDL CONVICTIONS C	EUR	1 062	3 309 319,44	7,55
FEDERAL OPTIMAL PLUS ESG I	EUR	18 061,397	2 372 545,11	5,41
Federal Optimal Select DV	EUR	5 700	441 693,00	1,01
FEDERAL SOLIDAIRE PART R	EUR	31 000	3 095 350,00	7,07
FEDERAL SUPPORT COURT TERME ESG I	EUR	30 680	3 048 978,40	6,96
LAZARD ALPHA EURO SRI I	EUR	3 860	2 022 215,40	4,62
LAZARD JAPON "A"	EUR	2 370	504 691,50	1,15
MANDARINE VALEUR I 4DEC	EUR	948	5 386 858,32	12,29
PHILEAS L/S EUROPE RD	EUR	3 950	440 306,50	1,00
SCHELCHER FLEXIBLE SHORT DURATION ESG Part C	EUR	73	1 258 957,27	2,87
<b>TOTAL FRANCE</b>			<b>24 662 324,44</b>	<b>56,27</b>
<b>IRLANDE</b>				
COMGEST GROWTH EUROPE I	EUR	12 190	453 102,30	1,03
NB SH.DUR.EM.MKT.DEBT.AC.I EUR	EUR	201 800	2 013 964,00	4,60
<b>TOTAL IRLANDE</b>			<b>2 467 066,30</b>	<b>5,63</b>
<b>LUXEMBOURG</b>				
AXA WLD-GL INF SH DUR-I EUR	EUR	13 075	1 344 763,75	3,07
BLUEBAY INV.GRADE BD BASE I C.	EUR	4 000	665 720,00	1,52
BlueOrchard Microfinance Fd N EUR	EUR	87	1 009 626,30	2,30
BNP PARIBAS FUNDS US MULTI FACTOR EQUITY PRIVILEGE H EUR CAP	EUR	13 800	1 739 904,00	3,97
EXANE PLEIADE FUND A	EUR	193	2 480 656,02	5,66
FIDELITY SOUTH EAST ASIA Y	EUR	66 100	1 341 830,00	3,06
HELIUM SELECTION A EUR	EUR	300	467 429,70	1,06
HELIUM SELECTION S EUR	EUR	1 405	2 280 536,99	5,20
IVO FIXED INCOME EUR I	EUR	8 400	1 026 228,00	2,35
LUMYN MW ESG TOP UCITS EURBA	EUR	12 000	1 316 881,20	3,01
PARVEST EQUITY CHINA-CLASSIC EUR CAPI	EUR	2 800	468 804,00	1,07
SPARINVEST ETHICAL GLOBAL VALUE I	EUR	1 450	371 084,00	0,85
<b>TOTAL LUXEMBOURG</b>			<b>14 513 463,96</b>	<b>33,12</b>
<b>TOTAL OPCVM et FIA à vocation générale destinés aux non professionnels et équivalents d'autres pays</b>			<b>43 323 638,62</b>	<b>98,85</b>
<b>TOTAL Organismes de placement collectif</b>			<b>43 323 638,62</b>	<b>98,85</b>
<b>Instruments financier à terme</b>				
<b>Engagements à terme fermes</b>				
<b>Engagements à terme fermes sur marché réglementé ou assimilé</b>				
EURO STOXX 50 0323	EUR	-80	120 400,00	0,28
<b>TOTAL Engagements à terme fermes sur marché réglementé ou assimilé</b>			<b>120 400,00</b>	<b>0,28</b>
<b>TOTAL Engagements à terme fermes</b>			<b>120 400,00</b>	<b>0,28</b>
<b>TOTAL Instruments financier à terme</b>			<b>120 400,00</b>	<b>0,28</b>
<b>Appel de marge</b>				

### 3.12. INVENTAIRE DÉTAILLÉ DES INSTRUMENTS FINANCIERS EN EUR

Désignation des valeurs	Devise	Qté Nbre ou nominal	Valeur actuelle	% Actif Net
APPEL MARGE CACEIS	EUR	-120 400	-120 400,00	-0,28
<b>TOTAL Appel de marge</b>			<b>-120 400,00</b>	<b>-0,28</b>
Créances			280 398,24	0,64
Dettes			-166 716,69	-0,38
Comptes financiers			389 389,82	0,89
<b>Actif net</b>			<b>43 826 709,99</b>	<b>100,00</b>

Parts FEE TRANSITION FLEXIBLE	EUR	97 906,455	447,63
-------------------------------	-----	------------	--------